

FORÊT • NATURE



OUTILS POUR UNE GESTION RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS



Tiré à part du Forêt.Nature n° 161, p. 12-13

LES FORÊTS DE RÉFÉRENCE ASKAFOR : DÉMONSTRATION ET SUIVI DE LA SYLVICULTURE MÉLANGÉE À COUVERT CONTINU

Farah Roland (Forêt.Nature)

Les forêts de référence Askafor : démonstration et suivi de la sylviculture mélangée à couvert continu

Farah Roland

Forêt.Nature



Le projet Interreg Askafor vise la promotion de la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) en diminuant les freins à son développement. Une des actions du projet est la mise en place de quatre forêts de référence sur plus de 1 200 hectares en Grande Région. Celles-ci permettront à la fois de démontrer l'intérêt de la SMCC et de suivre l'évolution des forêts gérées selon cette sylviculture.

Montrer par l'exemple est souvent plus instructif que de faire référence à des comptes rendus ou à de la bibliographie. C'est pourquoi un réseau transfrontalier de forêts de référence a été créé sur plus de 1 200 hectares dans le cadre du projet Interreg Askafor*. Ces forêts, choisies pour leur valeur exemplative et leur intérêt dans la mise en place de la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC), ont un triple objectif : illustrer la SMCC, assurer un suivi scientifique de ces forêts via l'installation d'un réseau de placettes permanentes et accueillir des dispositifs de formations.

* Le projet Askafor rassemble des partenaires belges, français, luxembourgeois et allemands afin de mieux faire progresser les connaissances sur la SMCC.

Le Grand Bois, forêt de référence pour la Wallonie

En Wallonie, c'est le Grand Bois de Vielsalm qui a été choisi comme forêt de référence. Cette forêt domaniale de près de 1 800 hectares est traitée en futaie mélangée mixte (résineux-feuillus). Elle a été sélectionnée pour la qualité de la sylviculture qui y est pratiquée et pour son intérêt en termes d'équilibre des fonctions économique, sociologique et écologique.

Réseau de placettes permanentes

L'installation du réseau de placettes permanentes permet à la fois de suivre à long terme l'évolution de la forêt et des arbres (capital en volume, accroissement, composition, qualité, etc.) et offre, à court terme, un



état des lieux de la propriété forestière en vue d'une comparaison avec d'autres forêts de référence. En effet, un protocole d'inventaire similaire est appliqué à toutes les forêts du réseau, lui offrant ainsi une perspective européenne.

Un suivi dendrométrique, écologique et sanitaire

Dans le Grand Bois, l'échantillonnage des placettes est systématique avec un maillage calqué sur la grille de référence de la Région wallonne. Il s'agit d'un échantillonnage à nombre de bois minimum (12). Une placette est implantée tous les 200 mètres en raison du caractère relativement homogène du Grand Bois. Sur chaque placette, les données relevées sont : le rayon de la placette, la pente (lorsqu'elle est supérieure à 10 %), l'azimut et la distance des arbres par rapport au centre de la placette, les essences, les circonférences à 1,3 mètre, la hauteur dominante, la qualité des bois sur pied, les éventuels dégâts (grande faune, exploitation, aléas climatiques...), les caractéristiques de la régénération et le statut de l'arbre (martelé, arbre d'élite, bio, etc.).

En plus de ces données dendrométriques, la quantité de bois mort sur pied et au sol est mesurée, et les dendromicrohabitats sont relevés selon les codes de l'*European Forestry Institute* (EFI). Le suivi sanitaire des peuplements est également réalisé selon le protocole DEPERIS. Il s'agit d'une méthode dérivée du

DEPEFEU et améliorée par le Département de la Santé des Forêts français. Son objectif est d'objectiver une situation sanitaire tout en étant facilement applicable au plus d'essences possible à toute saison. Il ne s'agit donc pas d'expliquer les phénomènes ou de comprendre les facteurs en cause. La méthode se base sur deux critères : la mortalité des branches et le manque de ramifications (pour les feuillus) ou d'aiguilles (pour les résineux).

Enfin, l'aspect sociologique sera envisagé grâce à une analyse de l'historique de la forêt et considérant son utilisation actuelle du point de vue de sa fréquentation par le grand public (zone d'accueil, sentiers balisés, etc.).

L'ensemble des données récoltées seront capitalisées dans un rapport technique pour chacune des forêts de référence. ■

askafor.eu

Crédit photo. Forêt.Nature.

Farah Roland

f.roland@foretnature.be

Forêt.Nature

Rue de la Plaine 9 | B-6900 Marche-en-Famenne